

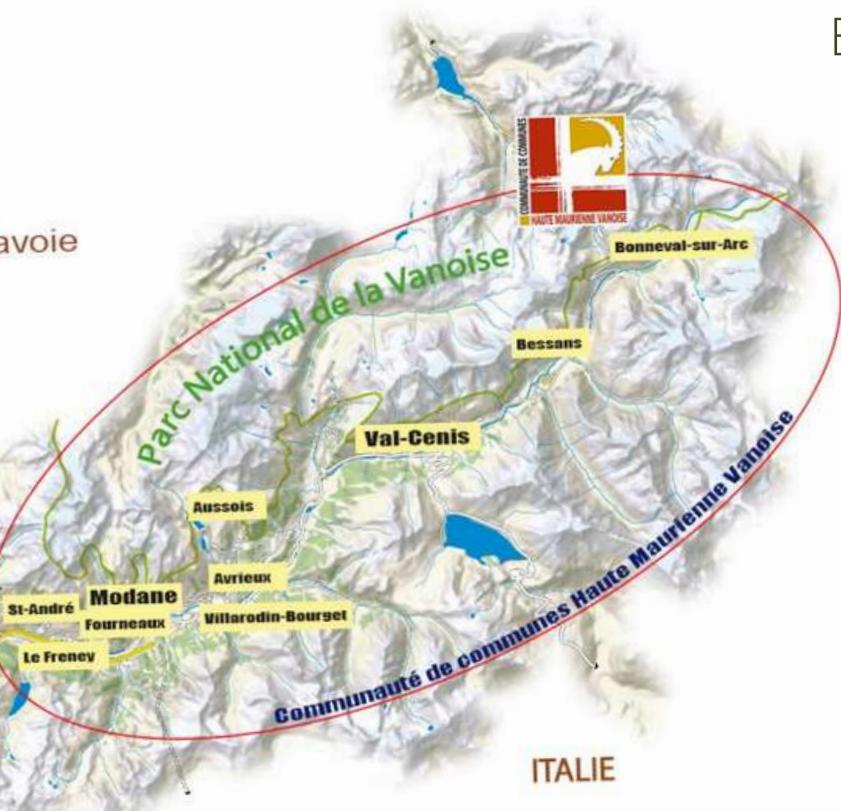


PÔLE ENFANCE ET JEUNESSE
2023-2025

PROJET PÉDAGOGIQUE



DESCRIPTIF DES PÔLES ENFANCE ET JEUNESSE



Le centre Intercommunal d'Action Social comprend le centre de loisirs "Pirouette Cacahouète" et la maison des jeunes. Nous intervenons de Fourneaux à Bonneval-sur-Arc en Haute Maurienne Vanoise. Nous accueillons les enfants de 3 à 11 ans et de 11 à 17 ans.

Qui sommes nous ?

Les accueils de loisirs des pôles enfance et jeunesse accueillent dans les locaux mis à disposition par les communes.

Modane : Ecole de Fourneaux, salle des fêtes et ECAL.

Sollières : Cantine, Foyer et salle d'activités scolaire.

Lanslebourg : Pôle enfance

Lanslevillard : La colombaz

Et, nous l'équipe, nous proposons des projets d'animation...

INTENTIONS EDUCATIVES

Nos intentions éducatives sont réfléchies en cohérence avec le projet donnant naissance à des projets d'animation qui se concrétisent par d'activités. Afin de mettre en pratique le projet pédagogique, les activités sont préparées selon les compétences et la complémentarité des animateurs.

Nous organisons un programme avec des activités varié, nouvelles, sportives et culturelles. Nous sollicitons également des intervenants extérieurs pour les activités nécessitant un encadrement spécifique et/ou diplômé.

éducatif
un programme

Les objectifs de notre TERRITOIRE

Rappel des objectifs du projet éducatif et objectifs généraux :

1. Développer la formation d'écocitoyens, autonomes, responsables et solidaires

1.1 Permettre aux enfants d'être acteur de leurs loisirs.

- Impliquer les enfants/jeunes avant, pendant et après les activités ou animation et dans leurs projets

1.2 Impliquer les enfants dans la vie locale.

- Favoriser les rencontres et les échanges avec les acteurs locaux.

1.3 Permettre aux enfants de s'impliquer dans le développement durable.

- Sensibiliser les enfants/jeunes au développement durable et à la consommation responsable

2. Encourager la réussite scolaire et l'insertion sociale

2.1 Encourager le développement du réseau

- Favoriser les rencontres : intergénérationnelles, inter-structure, culturelles, familiales et scolaire.

2.2 Permettre aux enfants de prendre conscience de leurs potentiels et de le développer

- Encourager, développer et valoriser les capacités de chacun.

2.3 Favoriser le vivre ensemble : encourager la mixité sociale, les relations avec les parents/ la famille et le lien intergénérationnel.

- Comprendre la différence dans la bienveillance
- Encourager la mixité sociale, les relations avec les parents/ la famille et le lien intergénérationnel

3. Favoriser la découverte, les apprentissages et l'épanouissement personnel

3.1 Développer et maintenir l'offre de loisirs (ALSH)

- Répondre aux besoins et rester attractif

3.2 Permettre aux enfants l'accès et l'appropriation des lieux de savoirs et de culture.

- Permettre à l'enfant de s'ouvrir sur l'extérieur, se développer, se dépasser et s'épanouir.
- Aborder des savoirs et développer la curiosité

4. Garantir les meilleures conditions de santé psychique et physique

4.1 Prévenir les conduites à risques

- Transmettre des messages de préventions gouvernemental.
- Sensibiliser et prévenir les risques du harcèlement

4.2 Développer / favoriser l'estime de soi

- Faire prendre conscience des capacités et encourager à les développer
- Permettre à chacun de prendre plaisir à travers les activités.

5. Laïcité

5.1 Permettre aux enfants/jeunes d'exprimer leurs opinions

- Echanger sur la différence : Physique, d'opinion dans la neutralité et le respect (ne pas interdire le débat et la réflexion).

L'ÉVALUATION

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de vérifier sa pertinence et sa cohérence en référence au projet des pôles.

L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens.

Cette évaluation se fera par le biais de réunion bilan avec l'équipe d'animation, de temps d'échange avec les enfants pendant les temps d'accueil informels (gouter, repas...).

Des outils ou des supports pourront être utilisés avec les enfants pour rendre ces bilans plus ludiques.

L'ésuipé

Responsable du CIAS Karen LONGUEVILLE

POLE ENFANCE JEUNESSE

Coordinatrice administrative
Julie VIGIER

Adjointes Assistantes administratives
Caroline GROS
Julie DOURNON - ROSAZ

ACCUEILS ENFANCE JEUNESSE

Coordinateurs de secteur
A – Anthony LEFEBVRE
B – Meggie GOURIOU

Directeurs et Animateurs référents de sites d'accueils – Période scolaire
FOURNEAUX : Elodie BENI
MODANE Jeunesse : Laura DOS SANTOS
MODANE Enfance : Lydia SABA
AUSSOIS : Véronique PEYRAC
AVRIEUX : Chantal CHENAUD
VAL CENIS BSST : Elisabeth DAMEVIN
VAL CENIS LBG / LVD : Stéphanie DELATTRE
BESSANS : Camille VINCE
BONNEVAL S/arc : en cours

Animateurs
 Thierry CHENAUD, Eric BOURBON, Monick DAME, Nathalie DI NOTA, Julie DOURNON - ROSAZ, Sophie DRINAL, Magali EDDE, Laetitia FOUARD, Muriel FRAGALE, Roselle GROSS, Anne-Sophie LAHEIM, Christine PORTAZ, Nathalie ROCCONI, Nicolas SANCHEZ,

Animateurs Ressources / Soutien Logistique
 Camille BINET, Ludivine ROSSO

Agents techniques

Sylvie BARTHELEMY, Justine EBERLIN, Monick DAME, Maeva MARCEL, Amandine MOUCHON, Tiffany ROULANT, Julie ROUX, Véra GODINHO-TELES, Annie SARRETA, Mylène SIMON, Suzel SIX,

Agents saisonniers :
 Guillaume AVIRON, Myriam BLANC, Adrien DAUTREMEPUIS, Elodie HUNERVBEIN

STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE / PARENTALITE
Animatrice
 Christelle GERVASONI

Chargée de projets - développement
Marie THOLLET

NOS MISSIONS

La direction :

- * Être responsable du bon fonctionnement de l'accueil.
- * Organiser les plannings des animateurs.
- * Encadrer l'équipe d'animation.
- * Veiller à l'application de la sécurité physique et affective des publics accueillis.
- * Assurer le suivi du fonctionnement des accueils.
- * Organiser la gestion du matériel pédagogique et technique nécessaire.
- * Pilotage et mise en place du projet pédagogique et éducatif et veiller à l'application.
- * Veille à la bonne application des règles sanitaires.

Les animateurs :

- * Accueil des enfants.
- * De veiller au bon suivi des enfants.
- * Gérer la sécurité physique et affective des publics accueillis.
- * De veiller aux besoins des enfants.
- * Être à l'écoute du groupe.
- * Assurer la surveillance des enfants.
- * Préparer et proposer des animations adaptées à l'âge du public accueilli.
- * Respecter les projets pédagogiques et éducatifs de la structure.
- * Favoriser le lien avec les parents.
- * Assurer le transport des enfants.
- * Respecter le protocole sanitaire en vigueur

LES RELATIONS

ENGAGEMENTS DES ANIMATEURS

Envers les enfants et jeunes :

- Respect et bienveillance : les animateurs s'engagent à traiter chaque enfant / jeune avec respect, dignité et bienveillance. Ils doivent être à l'écoute des besoins et des préoccupations de chacun.
- Communication : les animateurs communiquent de manière claire et transparente avec les enfants, grâce à un langage approprié à leur âge.
- Écoute active : ils écoutent attentivement les enfants et les encouragent à s'exprimer. Ils valorisent leurs opinions et leurs idées.
- Rôle modèle : les animateurs incarnent des comportements positifs et exemplaires. Ils montrent l'exemple en matière de respect, d'intégrité et de coopération.

Envers les parents :

- Nous nous engageons à écouter attentivement les préoccupations, les suggestions et les commentaires des parents afin d'améliorer nos activités et nos approches pédagogiques.
- Nous redirigerons les parents vers les personnes compétentes selon les attentes, besoins et questionnement.

Entre animateurs :

- Nous favorisons un climat de confiance et de collaboration.
- Nous prônons une communication ouverte, transparente et constructive entre animateurs.
- Nous partageons nos compétences et nos connaissances pour le bénéfice de tous.
- Nous nous engageons à privilégier la résolution pacifique et à faire appel à la médiation si nécessaire hors temps d'encadrement.
- Nous faisons preuve de professionnalisme dans toutes nos interactions, en respectant les règles et les procédures de l'ACM.
- Confidentialité : nous respectons la confidentialité des informations partagées au sein de l'équipe.



LOCAUX

Le pôle enfance bénéficie des locaux suivants :

- Modane, ECAL nous disposerons des salles d'activités, salle de sieste, gymnase, cour d'école et de la cantine.
- Sollières nous disposerons de la salle de la cantine, salle d'activité, cour de l'école et salle de réunion de la mairie, aménagée pour les temps de sieste ainsi que du foyer rural.

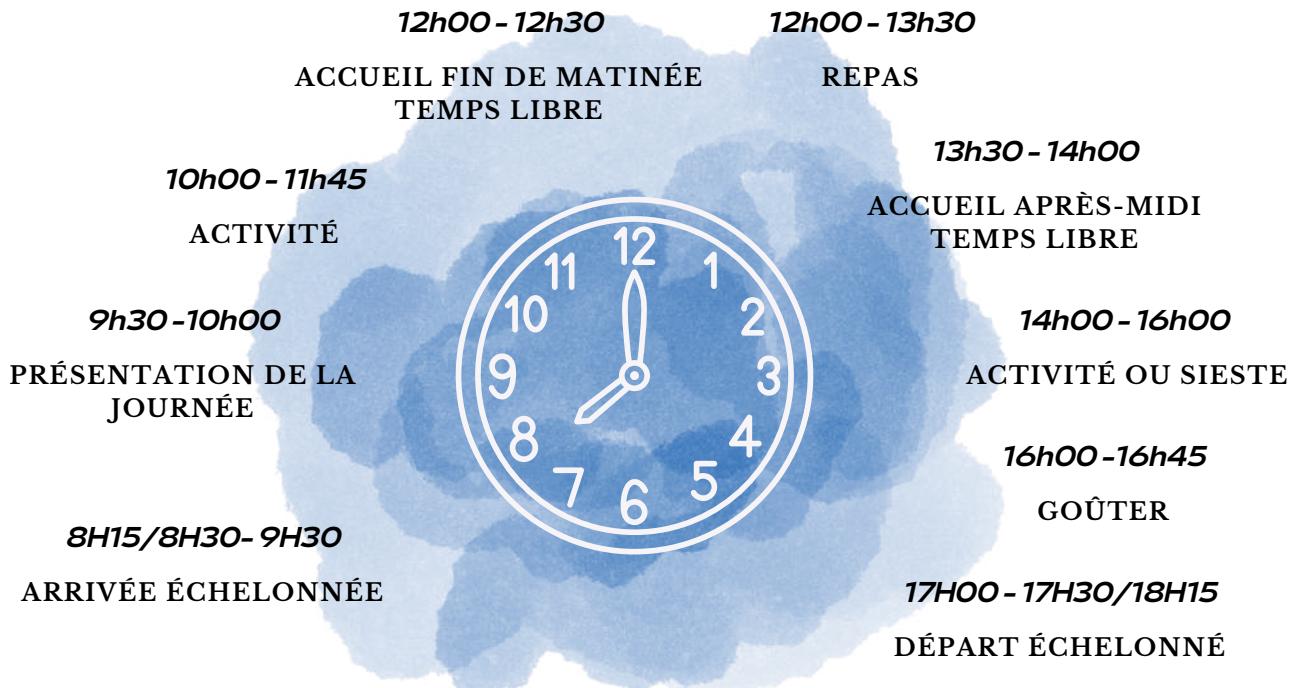
Le pôle jeunesse bénéficie des locaux suivants :

- Modane, Ecole de Fourneaux nous disposons de la salle des fêtes et cours d'école
- Modane, Salle des fêtes
- Modane, ECAL nous disposerons des salles d'activités, salle de sieste, gymnase, cour d'école et de la cantine.



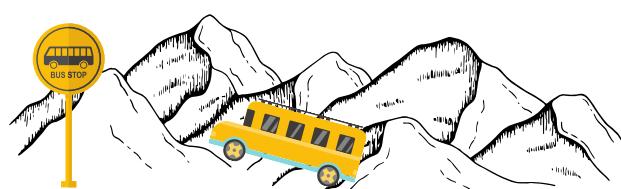
LA VIE QUOTIDIENNE

JOURNEE TYPE EN ENFANCE



JOURNÉE TYPE EN ENFANCE

jOURNÉE TYPE à “La maison des jeunes”



DEROULE DE LA JOURNÉE

Lorsque le parent nous laisse ou récupère son enfant il doit :

Accompagner et reprendre l'enfant dans la zone d'accueil. Sollières : Bureau entrée de la cantine et Modane : salle de périscolaire au 1er étage.

Signaler à l'animateur le départ de l'enfant.

Signaler aux animateurs présents toute problématique concernant l'enfant qui pourrait avoir une incidence sur la vie au sein de l'accueil de loisirs.

Prévenir le Service Enfance si l'enfant est amené à quitter exceptionnellement la structure durant la journée en dehors des horaires habituels de départ ou d'arrivée.

Établir une décharge de responsabilité (mot manuscrit daté signé) dans le cas où une tierce personne non renseignée sur la fiche d'inscription venait récupérer l'enfant pour un départ de l'accueil ou de l'arrêt suite au transport des différentes lignes. Celle-ci devra se présenter avec sa carte d'identité.

Le temps d'animation (10h00-11h45 / 14h-16h30)

Ce temps permet aux enfants de :

Découvrir de nouvelles activités, expériences.

De prendre du plaisir dans l'activité

De s'intégrer et vivre en harmonie avec le groupe

Agir de façon permanente

Le temps méridien (12h00-13h30)

Le moment de repas est un moment de convivialité axé sur le partage.

Qui prépare le repas ?

- Repas maison : les parents. Dès l'arrivée des enfants, les animateurs doivent mettre les repas maison au frigo en vérifiant que le nom de l'enfant est noté sur la boîte + désinfection de la boîte. Le nom de l'enfant apparaît lisiblement sur les contenants (boîtes + sac). Les boîtes repas sont rendues propres chaque jour après l'accueil. Les aliments non consommés ne seront pas restitués, sauf aliments secs et emballés.

- Repas commandé : Résidence autonomie de Modane. Elle prépare et livre les repas en liaison chaude (Modane) et en liaison froide (Sollières). En tenant compte de la réglementation en vigueur, les repas sont réceptionnés, conservés en température et servis par agent technique ou un animateur détaché pour ce temps-là.

La sieste (14h-16h)

Le temps de la sieste est un temps où les enfants nécessitant un temps de repos peuvent aller se reposer ou s'endormir, dans un lieu à l'écart de l'autre groupe.

Des lits, draps, couvertures, coussins sont présents, l'enfant peut emmener Doudou et sucette pour le rassurer.

Une petite histoire ou musique douce sera proposée.

Le goûter (16h30-17h00)

Temps où les enfants peuvent exprimer leur vécu, leurs difficultés, leur ressenti. Ce temps d'échange permet aux animateurs, à la fois, de prendre en compte les besoins et les attentes des enfants, d'évaluer leur activité, et surtout, de prendre du plaisir à être ensemble.

INFIRMERIE

PHARMACIE

Chaque animateur aura une trousse de secours fourni par notre organisme afin de prodiguer les premiers soins sur site ou en sortie. les conditions spécifiques aux traitements médicamenteux sont disponibles dans le règlement intérieur.

PAI (protocole d'accueil individualisé)

Un protocole peut être mis en place par la famille, le médecin référent, le directeur de l'accueil et l'animateur détenteur du PSC1 en charge de son suivi et définit les conditions d'accueil, les rôles et les modalités d'intervention.

Les médicaments seront fournis par les parents au moment de l'accueil et stockés fermés à clé par l'assistant sanitaire pour la journée.

Une liste des enfants en PAI est consultable dans le classeur de direction. Cette liste n'est pas visible pour respecter la vie privée des enfants. Le PAI permet la prise en charge spécifique et la procédure à suivre (plateau repas pour les PAI alimentaire, pour différencier et accentuer la vigilance des encadrants).





Le handicap

L'accueil des enfants présentant un handicap Moteur, Physique et Sensorielle :

Avant l'accueil de l'enfant, la direction échangera avec les parents et l'enfant et nous verrons ce qui pourra être mise en place en concertation avec l'équipe d'animation pour permettre un meilleur accompagnement de celui-ci comme : -l'aménagement et l'adaptation des activités pour respecter son rythme, ses besoins etc... sans le surprotéger.

Si les parents et l'enfant le souhaitent (en cas de moquerie ou non), l'équipe d'animation trouvera des moyens pour sensibiliser les autres enfants à bien accueillir l'enfant. L'accueil sera réfléchi pour que l'enfant intègre l'activité avec les autres et selon le handicap, un animateur pourrait être à ses côtés avec l'animateur qui mènera l'animation.

Budget

Au-delà des dépenses prévues en investissement ou dans le cadre du fonctionnement courant de base (salaires, restaurations, minibus, travaux d'entretien...) l'accueil de loisirs dispose d'un budget pédagogique de fonctionnement qui permet le financement des sorties, des intervenants, des transports, des goûters, et du matériel.

Tarifs

Les tarifs sont délibérés par le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise. La contribution des familles est inférieure au coût réel de fonctionnement, qui comprend les frais engagés pour l'encadrement des enfants et leurs activités, la fourniture des repas et les frais de gestion administrative et technique. La différence entre le prix demandé et le coût réel est pris en charge par la CCHMV.

Institutions

Territoire

CCHMV

Mairie

DDCSPP

Mairie

MSA

CAF

Prestataires

Prestataires extérieur

PARTENARIATS

Familles

Echange avec les familles



Organisateur

CCHMV

CIAS

Gestionnaire

*Il n'est rien au monde d'aussi puissant
qu'une idée dont l'heure est venue.*

Vince Hugo.